

Semestre européen: 2ème réunion du dialogue social

Partie II: Programme de Stabilité et de Croissance

Luxembourg, le 30 mars 2015





- 1. Introduction
- 2. Finances Publiques gouvernance, actualisations, objectifs
- 3. Policy mix européen flexibilité et investissements
- 4. Conclusions et Calendrier



- 1. Introduction
- 2. Finances Publiques gouvernance, actualisations, objectifs
- 3. Policy mix européen flexibilité et investissements
- 4. Conclusions et Calendrier

Introduction



- Objectif: consultation ex-ante des partenaires sociaux sur élaboration du programme de stabilité et de croissance
- Innovation dans le calendrier national du semestre européen
- > **Défis** du nouveau calendrier:
 - absence d'une actualisation des prévisions macroéconomiques et budgétaires (contraintes de temps);
 - implication judicieuse de la Chambre des députés.
- La **2**^{ième} **partie de la note** (partie PSC), présente, entres autres:
 - l'évolution de la gouvernance des finances publiques à Luxembourg, les principes d'actualisation des prévisions et les grandes orientations de la stratégie budgétaire à moyen terme;
 - les nouvelles clauses de flexibilité dans la surveillance budgétaire et la stratégie d'investissement de l'UE.



- 1. Introduction
- 2. <u>Finances Publiques gouvernance, actualisations, objectifs</u>
- 3. Policy mix européen flexibilité et investissements
- 4. Conclusions et Calendrier



Gouvernance

- La gouvernance des finances publiques à Luxembourg est en évolution:
 - Loi du 12 juillet 2014 sur la coordination et la gouvernance des finances publiques transpose des exigences européennes;
 - Nombreuses innovations comme règles budgétaires, conseil national de finances publiques, rapport sur les dépenses fiscales;
 - Principale innovation: création d'un cadre budgétaire à moyen terme avec la loi de programmation financière pluriannuelle;
 - Par conséquent: interaction forte entre cette loi et le PSC, i.e. définition de la stratégie budgétaire à moyen terme dans la loi + actualisation dans le PSC.

Finances Publiques (II)



Principes d'actualisation

- Concernant les prévisions macroéconomiques... :
 - production indépendante par le STATEC;
 - construction d'un scénario central avec risques équilibrés;
 - principales hypothèses: révision à la baisse de l'inflation, reprise dans la zone euro, absence de choc sur la croissance des discussions « BEPS », absence d'un choc «Grexit» ou « Graccident », prise en compte des effets indirects du « Zukunftspak ».

... et les prévisions budgétaires:

- actualisation du point de départ 2014-2015;
- actualisation des dépenses et recettes à moyen terme sur base du nouveau scénario macroéconomique;
- autres hypothèses: mise en œuvre comme prévue du « Zukunftspak » avec première partie suivie d'une seconde partie, absence d'un choc « Beps » sur les recettes;
- la non-réalisation de ces hypothèses est un risque potentiel.



Objectifs de la politique budgétaire

- ▶ <u>1^{ière} source</u>: Programme gouvernemental:
 - un retour à l'objectif budgétaire à moyen terme d'un surplus de 0.5% du PIB en termes structurels au plus tard en 2018;
 - La loi sur la programmation financière pluriannuelle portant sur la période 2015-2018 du 19 décembre 2014 prévoit une trajectoire des finances publiques où l'objectif budgétaire à moyen terme sera respecté chaque année sous condition de réalisation des hypothèses de croissance du STATEC et de l'absence d'impact négatif des effets BEPS;
 - une stabilisation du ratio dette publique brute par rapport au PIB largement en-dessous de 30% du PIB au cours de la période 2014-2018.
- <u>2^{ième} source</u>: Cadre légal (surveillance budgétaire européenne et loi du 12 juillet):
 - Règle principale qui stipule que le solde au niveau de l'administration publique en termes structurels doit respecter l'objectif budgétaire à moyen terme d'un surplus de 0.5% du PIB. Cette règle est une transposition des obligations émanant du traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance;
- Hiérarchie des objectifs: stabilisation de la dette publique brute largement en dessous des 30% semble être l'objectif le plus contraignant. Le gouvernement entend y parvenir notamment en équilibrant le budget au niveau de l'administration centrale dans le moyen terme.



- 1. Introduction
- 2. Finances Publiques gouvernance, actualisations, objectifs
- 3. <u>Policy mix européen flexibilité et investissements</u>
- 4. Conclusions et Calendrier

Policy mix européen (I)



Flexibilité

- Rappel: Policy mix de la Commission: investissements, réformes structurelles, et responsabilité budgétaire (3 piliers).
- La communication concernant la flexibilité de la Commission (janvier 2015) comprend trois clauses d'incitations pour:
 - 1. Éviter la politique budgétaire pro-cyclique quand les conditions macroéconomiques sont mauvaises;
 - 2. Encourager le maintien des dépenses d'investissement dans des stratégies de consolidation;
 - 3. Encourager à des réformes structurelles majeures ayant un impact positif sur la soutenabilité à long terme des finances publiques.
- ➤ 1. et 2. dépendent de l'écart de production: grande incertitude sur leur application.
- LU pourrait bénéficier surtout de la clause sur les réformes structurelles (3.) sur toute la période 2015-2018.
- Toute réflexion sur l'opportunité d'un recours à une clause doit prendre en compte les objectifs budgétaires à moyen terme qui doivent rester intacts.

Policy mix européen (II)



Investissement (I)

- La stratégie d'investissement présentée par la COM se base sur 3 piliers:
 - création d'un fonds européen pour les investissements stratégiques (FEIS);
 - initiatives sectorielles de la COM (énergie, numérique);
 - surveillance des freins à l'investissement dans le cadre du semestre européen (réglementaire, financier etc.).
- Importance de l'investissement public et privé pour la croissance: dans de nombreux pays, les niveaux sont en-dessous des niveaux de pré-crise.
- Le Luxembourg maintient un **niveau d'investissement public élevé** au cours des prochaines années.

Policy mix européen (II)



Investissement (II)

- > Premièrement, améliorer l'environnement pour l'investissement au niveau national:
 - une réflexion sur la qualité de l'investissement public comme les freins à l'investissement privé pourra être menée;
 - la seconde partie de la réforme budgétaire prévoit un passage à un système budgétaire par programmes et objectifs: la question de la qualité de l'investissement public pourra y être abordée.
- Deuxièmement, transformer l'EFSI en un succès: Pour le Luxembourg une participation au FEIS revêt d'une importance à plusieurs égards:
 - pour assurer la soutenabilité de son modèle économique et social, le Luxembourg a besoin d'un haut niveau d'investissement et d'innovation: FEIS est une opportunité dans ce sens;
 - FEIS est une incitation à utiliser l'investissement public pour promouvoir l'investissement privé: cette collaboration entre le public et le privé est une tradition au Luxembourg;
 - FEIS est accompagné de la mise en place d'un « investment hub » autour de la BEI.
- Dans cet esprit, le gouvernement entend élaborer une stratégie d'investissement et de participation au FEIS et le gouvernement espère compter sur la collaboration du secteur privé et le soutien des partenaires sociaux afin de réaliser une telle vision.



- 1. Introduction
- 2. Finances Publiques gouvernance, actualisations, objectifs
- 3. Policy mix européen flexibilité et investissements
- 4. Conclusions et Calendrier

Conclusions et Calendrier (I)



Conclusions

- Dans le cadre de l'actualisation du PSC: Le gouvernement poursuit sa stratégie à moyen terme pour assurer une position saine des finances publiques. Le gouvernement va rester vigilant en vue des risques qui pèsent sur les prévisions macroéconomiques/budgétaires.
- Sur le semestre européen: Il existe des possibilités d'amélioration du processus de gouvernance au niveau national (p.ex. implication ex-ante de la chambre des députés).
- Sur les clauses de flexibilité: Le cas échéant, une réflexion, dans l'esprit du semestre européen qui combine les réformes structurelles et la stratégie budgétaire à moyen terme, pourra être menée.
- <u>Sur l'investissement</u>: efforts communs avec tous les acteurs pour faire du Luxembourg un portail pour les investissements – appel à tous de contribuer activement.

Conclusions et Calendrier (II)



Calendrier

- Fin avril: actualisation du PSC
- Mai : avis du Conseil national des finances publiques sur le PSC
- <u>Mi-mai</u>: propositions de recommandations de la COM dans le cadre du semestre européen
- <u>Juin/juillet</u>: troisième réunion avec les partenaires sociaux
- Juin/juillet : adoption finale des recommandations par le Conseil de l'UE



➤ Merci pour votre attention.